



L'Initiative d'Arusha lance une campagne d'identification d'experts pour les prochaines élections à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Arusha, le 28 mars 2024 - L'Initiative de nomination et de sélection des mécanismes africains des droits de l'homme, également connue sous le nom d'" Initiative d'Arusha ", a annoncé le lancement d'une campagne visant à identifier des candidats qualifiés en vue des prochaines élections à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. L'objectif de cette campagne est d'aider le processus de nomination mené par les États parties en identifiant les experts qui remplissent les critères pour siéger à la Cour africaine. Compte tenu de la composition géographique actuelle de la Cour, les nominations sont ouvertes pour les régions de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale.

Les membres du public sont invités à partager des informations sur les experts qualifiés en utilisant les liens suivants, qui sont disponibles en [anglais](#), en [français](#) et en [portugais](#).

Le système africain des droits de l'homme se compose de trois mécanismes : la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant. Chaque mécanisme est composé de 11 membres désignés par les États africains et élus par le Conseil exécutif de l'Union africaine.

D'ici juillet 2024, trois postes vacants devront être pourvus à la Cour africaine. Le juge Ben Kioko (Kenya) achève son deuxième mandat et devrait être remplacé par un homme originaire d'Afrique de l'Est. Les juges Blaise Tchikaya (République du Congo) et Stella Isibakhomen Anukam (Nigeria) terminent leur premier mandat et sont rééligibles pour un autre mandat de six ans. Les États parties au protocole de la Cour peuvent toutefois désigner d'autres candidats pour ces deux postes : un homme de la région de l'Afrique centrale de l'UA et une femme de la région de l'Afrique de l'Ouest.

Les candidats qualifiés pour ce poste doivent être des personnes de haute moralité ayant une expertise reconnue dans le domaine des droits de l'homme et des peuples. Ces candidats doivent avoir des compétences pratiques, judiciaires ou académiques en matière de droits de l'homme et être indépendants de toute fonction politique, diplomatique ou administrative dans leur pays.

Le Bureau du conseiller juridique de l'UA lancera bientôt un appel à candidatures auprès des États parties des trois régions. En prévision du processus de nomination, cette campagne vise à identifier les experts qualifiés et à partager une base de données de ces experts avec les États pour qu'ils en tiennent compte au cours du processus de nomination.

Pour plus d'informations et pour participer à l'initiative, inscrivez-vous [ici](#).

À propos de l'initiative d'Arusha :

L'initiative de nomination et de sélection des mécanismes africains des droits de l'homme (l'initiative d'Arusha) vise à promouvoir les droits de l'homme en soutenant les États parties dans la nomination et la sélection des membres des mécanismes des droits de l'homme en Afrique. Ce faisant, l'initiative vise à contribuer à l'amélioration de l'efficacité, de l'indépendance et de l'impact des mécanismes. Pour en savoir plus sur l'initiative d'Arusha, cliquez [ici](#).

Pour les demandes de renseignements des médias, veuillez contacter

Sophia Ebby

coordinator@africancourtcoalition.org

+255686421662

Ikechukwu Uzoma

uzoma@rfkhumanrights.org

+18323638383